



LES ÉCHOS

Bulletin d'informations municipales n°36

AU SOMMAIRE

- **État-Civil 1^{er} semestre 2025**
- **Mot du Maire**
- **Vie locale à Ottonville-Ricrange** : événements ayant eu lieu de janvier à juillet 2025
- **Mots des Associations** : Conseil de Fabrique et APEOR
- **Informations diverses**
- **Résumés des Conseils Municipaux**
- **Articles** : « De Wesch » ; « Le Platt »

SITE INTERNET

Informations sur notre village , compte-rendu des conseils municipaux, événements à venir, informations administratives etc... sont consultables à l'adresse : www.ottonville.fr

Pour prendre contact avec «Les Échos» merci d'adresser vos messages à : carine.mairie.ottonville.57@gmail.com

JOURS DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

- ♦ Le **lundi** et le **vendredi** de 15h30 à 18h00 et les mardis matins sur rdv uniquement.
- ♦ **La mairie sera fermée du 7 juillet au 21 juillet 2025 inclus**
N° de tél. de la mairie : 03 87 79 25 14
mail : mairie.ottonville@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL 1^{er} SEMESTRE 2025

Il est très léger ... mais a le mérite d'exister !

NAISSANCE

Le 23 mai 2025, **Joey**, est venu agrandir la population d'Ottonville. Sa maman, Nathalie Granger, et son papa, Alexandre Mathis, sont très heureux.

Bienvenue à cet unique nouveau-né et félicitations aux parents

MARIAGE

Le 28 juin 2025, les deux adjointes ont uni par les liens du mariage, M. Thomas Zimmermann et Mme Anaïs Bègue.

C'est entourés de leurs familles et de leurs amis, qu'ils se sont dit « oui ! » pour la vie en la mairie d'Ottonville.



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés!

Pas de décès ce premier semestre 2025

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'été s'installe dans notre commune, c'est avec fierté et gratitude que je vous adresse ce mot, l'occasion de dresser, au bout de 64 mois de mandat, un bilan riche en réalisations concrètes. Nombre de nos engagements électoraux ont pris vie ces dernières années et ces derniers mois.

Le Chemin de Vie, promis lors de notre campagne, devant relier Ottonville à Ricrange et sécuriser le trajet, est aujourd'hui une réalité. Il offre aux promeneurs qui l'arpentent chaque jour, un espace apaisant, mis en valeur par la plantation de jeunes arbres, symboles de renouveau et d'avenir. Le lotissement « Les Epis d'OR » est sorti de terre, preuve que notre village continue d'attirer et de se développer. Une deuxième tranche est d'ailleurs en préparation, signe d'un dynamisme que nous voulons pérenne.

Il y a aussi eu des projets impromptus mais qui nous sont apparus comme des évidences. Je pense ici à l'espace de santé en plein air, inauguré le 22 juin dernier, aménagé avec des agrès sportifs pour encourager chacun à entretenir sa forme en toute liberté. Installé sur le parcours du chemin de vie, il vient le compléter naturellement. Ce lieu, pensé pour le bien-être de tous, a été dédié à la mémoire de Clément Tritz, ancien maire de notre commune, en hommage à son engagement et à son attachement profond à la vie locale. Encore une évidence en l'honneur de celui que je considère comme mon mentor. Je n'oublie pas l'installation d'un système de climatisation dans le bâtiment périscolaire qui peut vite se transformer en étuve durant les fortes chaleurs ou l'implantation de la citerne souple près de l'atelier communal...

Côté transition énergétique, dès 2022, notre commune a franchi un cap important avec l'installation d'une chaudière à plaquettes bois. Plus économique et bien plus respectueuse de l'environnement que le fioul, elle fonctionne avec du bois local, favorisant ainsi les circuits courts. La chaufferie a été surélevée pour accueillir de façon optimale cette nouvelle chaudière et son système d'approvisionnement ; nous en avons profité pour penser et imaginer une zone d'archivage au premier étage où les archives du village, bien nombreuses, pourront être stockées. L'atelier communal a également été agrandi afin de permettre le stockage et le séchage des plaquettes dans de bonnes conditions. La transition énergétique passe aussi par les ZAENR et notre commune et celle d'Eblange se sont lancées, dès 2020, dans un projet photovoltaïque commun, celui du Bovenberg. Il est en bonne voie et représente une belle perspective pour renforcer encore notre engagement en faveur des énergies renouvelables. Voilà pour les grosses réalisations. Il ne faut pas oublier

toutes ces autres petites choses qui peuvent passer inaperçues : la rénovation de la cour de l'école, le changement des ampoules de l'éclairage public, la réfection du mur et l'installation d'un nouveau portail à l'entrée du cimetière, l'entretien des espaces verts et j'en passe...

La très grande majorité de ces réalisations n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille de l'équipe municipale, compétente, investie et toujours présente pour faire avancer notre commune dans le bon sens. Je tiens à les remercier chaleureusement. Sans une équipe polyvalente et présente, un édile ne pourrait rien entreprendre. Ma chance, qui est aussi la vôtre, chers administrés, c'est d'être entouré par des personnes pleines de ressources et de bonne volonté ; notre unique but étant d'œuvrer dans l'intérêt du village et de ses habitants.

Seule ombre au tableau : la vie locale qui marque le pas. La MJC et l'APEOR, longtemps piliers de l'animation communale, ont vu leur activité décliner, malgré les efforts de leurs membres. Je souhaite ici inviter toutes les bonnes volontés à prendre le relais. Heureusement, le Conseil de Fabrique continue à proposer des événements réguliers, contribuant à garder vivant le lien social.

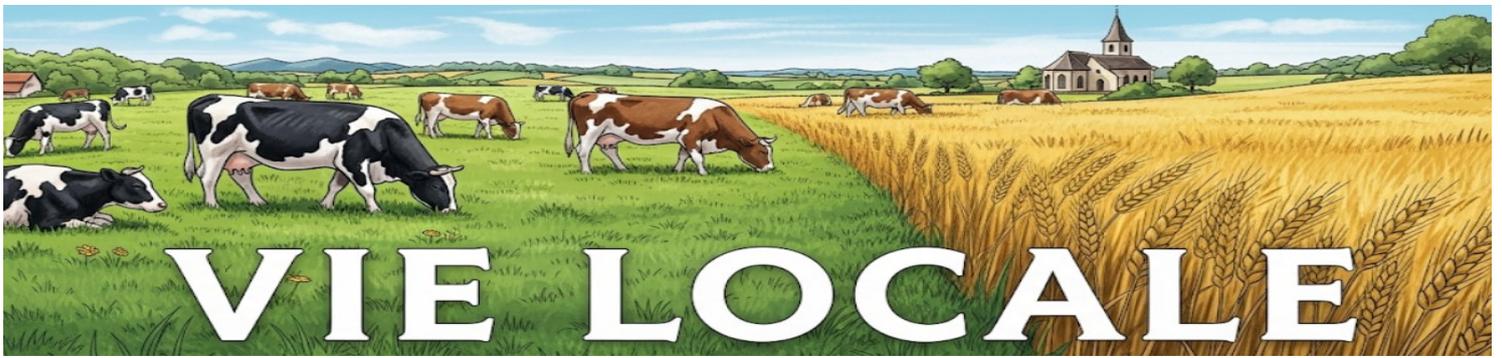
Autre sujet que je me dois d'aborder avant la prochaine rentrée scolaire : l'école communale. Malgré les incertitudes, elle a su tenir bon jusqu'à aujourd'hui, restant un pilier essentiel de la vie de notre village. La présence d'un service périscolaire de qualité, assuré avec dévouement par Fatima, a été un atout déterminant dans son maintien. Cependant, nous devons faire face à une réalité démographique préoccupante. La baisse du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés est une tendance contre laquelle il est difficile de lutter. À terme, cette évolution pourrait nous confronter à des choix difficiles. Rien n'est encore tranché, mais il faudra être lucides et guidés par le seul intérêt des enfants et de notre territoire.

J'arrive bientôt au terme de mon propos. Après réflexion et fort du chemin parcouru ensemble depuis mars 2020, je souhaite vous informer que je serai candidat pour un quatrième mandat lors des prochaines élections municipales. Cette décision s'inscrit dans la volonté de poursuivre les projets engagés avec mon équipe municipale, de consolider les dynamiques en cours et de continuer à servir notre commune avec la même passion, la même rigueur, et entouré d'une équipe compétente et engagée.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Bel été à toutes et à tous !

Votre maire, Gérard SIMON



VIE LOCALE

Retraçons ensemble les activités et les événements qui ont accompagnés les habitants au cours de ce premier semestre 2025...

VENTE DE GALETTES PAR L'APEOR

Les **4 et 11 janvier 2025**, 20 galettes venant de la boulangerie «La cerise des Gourmands» de Freistroff, ont été distribuées à leurs acheteurs. 117€ ont été récoltés par l'APEOR.



CONVERSION DE SAINT PAUL

Dans notre localité, le **25 janvier** est célébrée la conversion de Saint Paul, saint patron du village. Cette année, l'événement a été enrichi par l'intervention de Véronique Sonntag, conteuse, qui demeure en la localité (voir le bulletin n°32) et qui a captivé les enfants avec ses récits.



Véronique Sonntag, invitée par le Conseil de Fabrique, a émerveillé le public. Sa prestation achevée, les enfants, équipés de leurs lanternes, ont rejoint l'église pour participer à la célébration.



FÊTE DE LA LUMIÈRE

Le 2 février 2025, c'était la fête de la Lumière. Petits et grands ont pu se recueillir devant l'autel dédié à l'enfant Jésus puis retourner à la tradition profane en mangeant des crêpes à leurs domicile !

L'abbé Kaiser devant le présentoir aux lumières



OPÉRATION NATURE PROPRE

Vendredi 14 mars 2025, les enfants de l'école Gérard Losson, accompagnés par des parents, des grands-parents, leurs enseignantes et leur ATSEM ainsi que par des membres de l'équipe communale, ont sillonné les rues du village, le chemin de vie, les lisières de forêt et les abords du ruisseau pour y ramasser les déchets abandonnés par des personnes qui ne connaissent pas l'usage de la poubelle*. Si nos chères têtes blondes ont parcouru le village ce n'est pas

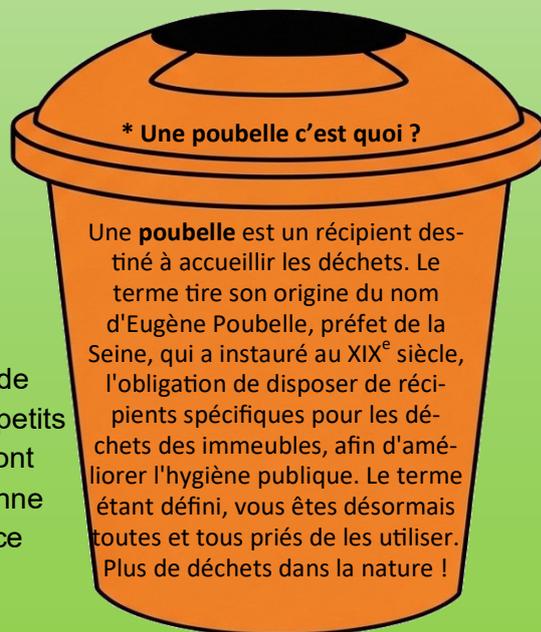


Vêtus de gants, de gilets de sécurité, de bons vêtements chauds, de bonnes chaussures et surtout armés de courage et de bonne volonté, les enfants ont rapporté un « butin » impressionnant !



Après les efforts, le réconfort ! Au retour de cette expédition en « terre de détritux », un goûter a été proposé par la municipalité pour requinquer petits et grands : eau, jus de pomme, thé à la pêche et casse-croûte/knacks ont vite trouvé preneurs. Normal, l'activité ça ouvre l'appétit. Merci à Fabienne et à Mireille, toujours présentes et partantes pour aider, pour leur service impeccable.

par plaisir - quoi que vu l'entrain manifeste de certains...- mais dans le cadre de l'opération « J'aime la Nature Propre ». Cette opération initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs avait pour double objectif de nettoyer et de préserver la Nature qui nous entoure. Et grand bien a été fait à notre environnement que l'on ne soupçonnait pas si pollué et envahi de déchets : plusieurs sacs poubelle ont été remplis de détritux divers... La palme reste la découverte de tuyaux et de pneus abandonnés par des propriétaires peu scrupuleux. En tout, plus de 2m³ de déchets ont été ramassés.



* Une poubelle c'est quoi ?

Une **poubelle** est un récipient destiné à accueillir les déchets. Le terme tire son origine du nom d'Eugène Poubelle, préfet de la Seine, qui a instauré au XIX^e siècle, l'obligation de disposer de récipients spécifiques pour les déchets des immeubles, afin d'améliorer l'hygiène publique. Le terme étant défini, vous êtes désormais toutes et tous priés de les utiliser. Plus de déchets dans la nature !

MARCHÉ ÉQUITABLE & SOLIDAIRE

À l'image des années précédentes, le Conseil de Fabrique a organisé, le **30 mars 2025** dernier, un marché équitable et solidaire en collaboration avec l'association « Artisans du Monde ». Un oratoire dédié à Saint Joseph, (photo de droite) protecteur de la famille, avait été érigé. Petits et grands ont pu s'y recueillir.



551€ ont été reversés à l'association



Artisans du Monde est une association qui se mobilise au quotidien pour un commerce équitable au service des droits humains et de la planète. Créée en 1974 à la suite de la famine présente au Bangladesh, l'association est aujourd'hui le plus grand réseau associatif de commerce équitable en France.

PÂQUES 2025, CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉE PAR L'APEOR

Une météo peu clémente a eu raison de la chasse aux œufs initialement prévue le **lundi 21 avril** dans le verger du presbytère. Détrempé et impraticable, le champ ne pouvait accueillir le lapin de Pâques qui s'est vu dans l'obligation de pondre ses œufs, quelques jours plus tard, le samedi **26 avril**, près de l'aire de jeux. Heureusement, tout s'est ensuite bien passé et les 15 enfants inscrits ont pu courir librement à la recherche des fameux chocolats ovales. Après cette activité, un petit goûter a été proposé par l'APEOR.



Prêts ? Feu... Partez ! La chasse a été fructueuse pour les jeunes enfants de la commune. Merci Lapin de Pâques APEOR.

UNE ROSE, UN ESPOIR ÉDITION 2025



Le week-end des **26 et 27 avril 2025**, l'opération « Une Rose, Un Espoir » a été reconduite pour la 28^{ème} fois. Le groupe de motards du **secteur Bouzonville**, groupe présidé par François Ettenhuber, originaire d'Ottonville, a traversé les rues du village le dimanche **27 avril**.

Fabienne Tutin, première adjointe et Mireille Lenhard, conseillère municipale ont assuré la distribution du traditionnel petit-déjeuner (café et croissants chauds) offert par la municipalité à la trentaine de participants.

Cette année



2025, **56 000,25€** ont été récoltés dans la région. Encore un record battu !

Crédit photo : <https://www.facebook.com/p/Une-Rose-Un-Espoir-Bouzonville>



CONCERT EN L'ÉGLISE D'OTTONVILLE



Crédit photo : école de musique et de danse de Boulay

Le dimanche **11 mai 2025**, le Conseil de Fabrique a pris l'initiative d'organiser un concert en l'église d'Ottonville. Avaient été invités M. **Gérard BAUERLE**, saxophoniste, et Mme **Valérie SOBCZAK** pianiste mais aussi meneuse de la chorale A'Croche Chœur de Boulay (voir photo ci-contre). Dans une église bien remplie, la première partie, centrée sur les prestations musicales, a mis à l'honneur Schubert, Satie, Chostakovitch, Mozart... La magie du dialogue entre saxophone et piano a empli l'église et emporté les nombreux spectateurs. Grand, très grand moment de musique. Chapeau les Artistes ! Après un

court entracte, la seconde partie a été assurée par la chorale A'Croche Chœur. Cette dernière a fait voyager l'auditoire vers une musique française plus populaire -Obispo, Aznavour, Hallyday, Berger-. Des morceaux aux consonnances plus étrangères mais non moins entraînant, comme un chant zoulou ou encore le célèbre « Le lion est mort ce soir » ont aussi égayé l'après-midi. Mention spéciale au jeune Noah Leclerc qui a accompagné, au djembé, la chorale sur ce dernier morceau. Des remerciements immenses sont à faire aux chanteurs qui ont su, sous la direction magistrale de Mme SOBCZAK, faire vibrer le public et réinterpréter les grands classiques de la chanson. Tous les profits récoltés ont été reversés au Conseil de Fabrique.



La chorale au complet : des Ottonvillois plein de talents en font partie !

MARCHE SOLIDAIRE DU 1^{er} JUIN 2025

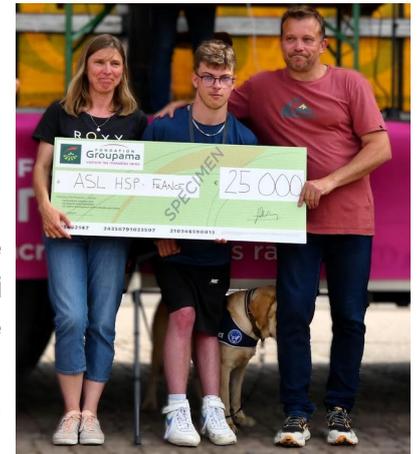
Membre du Conseil Consultatif de la Zone Humide du Moulin de Velving Téterchen, la commune d'Ottonville avait été sollicitée par la direction du site pour accorder exceptionnellement l'accès à ce périmètre classé à la Caisse Locale Groupama Boulay. La raison ? Un événement caritatif en faveur d'une noble cause. Bien évidemment, toutes les municipalités ont répondu positivement.

Depuis 2014, Groupama Grand Est sensibilise, en effet, le public aux **maladies rares** et vient en soutien aux associations locales de patients en organisant **des balades solidaires dans des lieux aux paysages dignes d'intérêt**. Cette année 2025, c'est la zone humide du Moulin de Velving Téterchen qui a été choisie pour accueillir les marcheurs le **dimanche 1^{er} juin**. Trois randonnées (3.5 km, 8.8 km et 13.5km) étaient proposées dont deux passaient par notre commune. C'est pourquoi vous avez peut-être croisé des marcheurs aguerris -ou moins- dans les rues de notre village !

Animations musicales, expositions, buvettes, restauration étaient prévues. La réussite a été totale : 620 marcheurs, 850 participants, 55 bénévoles ont répondu présents. 400 repas ont été servis, 120 tourtes et 1000 bouteilles de champagne estampillées ASL ont été vendues !



Tous les bénéfices, soit **27 496€**, ont été reversés à l'association « **asl-hsp-France** » qui regroupe les personnes atteintes du Syndrome de Strümpell-Lorrain. Le jeu Ewan C., originaire de



rigidité progressive et une faiblesse des membres inférieurs à l'origine de troubles de la marche. Au moment de la remise du chèque, l'émotion de la famille et des organisateurs était palpable...

Téterchen, est atteint de cette maladie très rare qui entraîne à la fois une



INAUGURATION & REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL

Une inauguration pleine d'émotion

Ce **22 juin 2025** a été riche en événements. Premièrement, le nouvel espace sportif et de santé a été inauguré. La population avait été invitée à participer à cet événement et Monsieur le Maire et ses adjoints tiennent à remercier celles et ceux qui se sont déplacés malgré la chaleur écrasante et ont tenu à participer à la vie locale. Quel bel esprit qu'il faut mettre en avant !



Dès 10h30, devant ses administrés, Gérard Simon a présenté les neufs agrès sportifs et le portique de jeux qui parachèvent le Chemin de Vie. Il a aussi dévoilé le nom donné à ce nouvel espace : **«Espace Clément TRITZ »**.

Monsieur Clément Tritz, maire de 1983 à 1995, disparu bien trop tôt en 2019, avait été à l'origine du terrain de football situé entre Ricrange et Ottonville. Voté en décembre 1983, ce terrain offrait à la jeunesse de l'époque un endroit où se défouler et pratiquer le sport collectif à la mode. Il paraissait évident d'honorer ce grand Monsieur en lui dédiant aujourd'hui le nouvel espace sportif attendant à l'ancien terrain de foot. Nous espérons que le plus grand nombre d'Ottovillois et de Ricrangeois mais aussi des non locaux, qui se promèneront au fil de l'eau, puissent régulièrement avoir une pensée pour lui !



Moment d'émotion pour Adèle Tritz, veuve de Clément Tritz, qui découvre la surprise préparée depuis quelques semaines...

La plaque dévoilée et l'émotion passée, le moment de couper le ruban tricolore afin d'inaugurer officiellement l'espace sportif est arrivé. Aymeric, Eloïse et Julianne ont respectivement apporter les ciseaux et tenu le ruban qui a ensuite été coupé en plusieurs morceaux. Chacun des enfants a eu le privilège d'en recevoir un, tout comme ceux qui ont activement participé à la création de l'espace et à l'installation des appareils : Michel Cadra et Serge Kremer, ouvriers communaux, Gaby Boulanger, conducteur d'engin qui a travaillé bénévolement des semaines durant, Fabienne Tutin, première adjointe, sans oublier Gérard Simon, maire, Jacky Beckerich, Jean-François Aubard et Gilbert Haas qui ont également donné de leur temps.



Après la coupe du ruban, les travailleurs sont chaleureusement remerciés pour leur investissement sans faille

La cérémonie achevée, un vin d'honneur a été offert au public présent puis, les personnes ayant répondu positivement à l'invitation du repas intergénérationnel, se sont dirigées vers l'Étang des Colverts où tout avait été préparé par M. et Mme Kremer, propriétaires du lieu.



Une chaleur déjà pesante qui pousse le public à s'hydrater !

Un repas plein de convivialité

Tous les trois ans, la municipalité d'Ottonville-Ricrange a pris l'habitude d'inviter ses seniors à un repas champêtre. Cette année 2025, décision avait été prise de mêler les générations en organisant un **repas intergénérationnel** pour consolider les liens entre les habitants. Un tarif unique de 15€ par personne a été proposé pour les adultes et les plus de 15 ans ; les plus jeunes ayant droit à un repas gratuit. La commune a généreusement pris en charge la différence de prix des repas afin de permettre à tous de participer à cet événement dans les meilleures conditions possibles. L'intégralité des paiements recueillis, soit **690 €**, a été versée au profit de l'école Gérard Losson.



Crédit photo : Etang des colverts

Cette contribution permettra de soutenir les projets pédagogiques et les activités éducatives de l'école.

Force est de constater que cette initiative voulue par l'équipe en place a été suivie et comprise par la population qui a répondu positivement ! Merci aux parents d'élèves, grands-parents, membres du Conseil municipal ou simples habitants qui ont participé à cette réunion placée sous le signe de l'amitié et de la générosité. Merci aussi à ceux qui, bien qu'absents et pris par d'autres obligations, ont tenu à contribuer financièrement. L'école et la mairie les remercient.

Lors de cette journée, petits et grands ont chacun, à leur manière, profité du site : en mode « farniente », en mode « nageur » ou en mode « rigolade » !



L'essentiel était de partager un vrai bon moment pour apprendre à se connaître, échanger et rire ! Le succès de cet événement a même fait germer l'idée de remettre à l'honneur une fête de village ! Qui sait ?



À la fin du repas, une tombola, toujours au profit de l'école, a été organisée. 190 tickets ont trouvé preneurs et une somme de **386 €** a ainsi été récoltée. Sept lots ont été mis en jeu et ont été gagnés ! Haas Isabelle, Schmitt Nathalie, Zannier Chloé, Antonili Christine, Cartilonne Cassandra, Becker Alice et le plus jeune gagnant, Moruzzi Aymeric qui a joué avec son papa, ont chacun remporté un des prix. Bravo à eux !



AMÉNAGEMENTS & AMÉLIORATIONS

**On tente de faire
toujours mieux !**

Finitions sur le Chemin de Vie

Le Chemin de Vie qui relie depuis bientôt deux années Ottonville à Ricrange se pare régulièrement de nouveautés qui ont pour but soit de l'embellir (Cf : les plantations d'arbres fruitiers qui apporteront d'ici quelques années un peu d'ombre aux promeneurs) soit d'apporter des sécurités supplémentaires à ses utilisateurs. Dernièrement, courant mai, près de 300 mètres de clôtures (plus de 90 trous et poteaux ont été nécessaires !) ont été installés le long du parcours, aux endroits stratégiques, apportant ainsi encore plus de protection aux marcheurs et aux propriétaires riverains. Ce travail titanesque n'aurait pas été possible sans l'investissement de Michel Cadra, ouvrier communal, de son acolyte Serge Kremer, de Gaby Boulanger, conducteur d'engin aux doigts de fée, de Fabienne Tutin, première adjointe toujours présente et de Gérard Simon, notre maire touche à tout ! Merci également à Jean-François et Gilbert qui ont prêté main forte quand il le fallait.



Grâce à cette équipe, le village se dote d'améliorations et s'embellit encore et toujours !



Il faut avouer que les clôtures de type « ranch » apportent un certain cachet au Chemin de vie !



Un nouveau petit pont, entièrement imaginé et fabriqué par notre maire avec les chutes de bois (rien ne se perd et il n'y a pas de petites économies !), a rejoint son grand frère « le pont aux As ». Son rôle est de sécuriser encore plus le chemin. Bientôt, des bancs seront aussi installés. Des idées toujours suivies par des actes !

L'espace santé : pour le bien-être des habitants

« Cesser de fumer », « perdre du poids » ou encore « faire du sport et/ou se remettre au sport » font partie des bonnes résolutions les plus fréquentes chez les Français. Pour aider les Ottonvillois et les Ricrangeois dans cette quête santé, l'an passé, la municipalité avait fait le choix d'investir 10 419,50€. dans l'achat de 9 agrès sportifs de la marque TRAINER Outdoor Gym. Chose promise, chose due, ce printemps 2025 a été consacré aux travaux d'installation du tout nouveau parcours sportif qui a pris place le long du Chemin de Vie, derrière l'ancien terrain de foot. Des travaux d'ampleur puisqu'il a fallu aplanir le terrain, couler des fondations avec 3m³ de béton, préparer la zone d'accueil, apporter 15m³ plaquettes forestières puis enfin, installer les appareils. Comme toujours, c'est une équipe restreinte mais polyvalente qui a œuvré sans compter. Doit-on encore les citer ? Michel, Serge, Gaby, Fabienne, Gérard, Jean-François... Merci à tous.



Création d'une zone d'archivage

Les documents s'accumulant au fur et à mesure des années, il devenait urgent de trouver une nouvelle place où stocker les archives de la commune. La chose a pris du temps mais un local a été créé au-dessus de la chaufferie. Un superbe escalier mène au premier étage où les finitions sont à effectuer : peintures des murs, nettoyages des sols, installations des rangements etc...



La pièce est encore à l'état brut mais isolation et escaliers sont déjà présents.



Nouvel aménagement du cimetière communal

Les pratiques funéraires évoluent constamment. Pour répondre aux nouvelles demandes d'inhumation, l'équipe municipale a décidé d'ajouter au cimetière - qui propose déjà des caveaux traditionnels et un columbarium - une nouvelle zone dédiée cette fois-ci aux cavurnes, caveaux destinés à recueillir les urnes cinéraires. Les travaux ont été entrepris récemment avec la création d'une allée aux normes PMR qui desservira les futures zones d'inhumation.



**Des énergies
renouvelables pour un
futur propre**

Où en est le photovoltaïque sur Ottonville ?

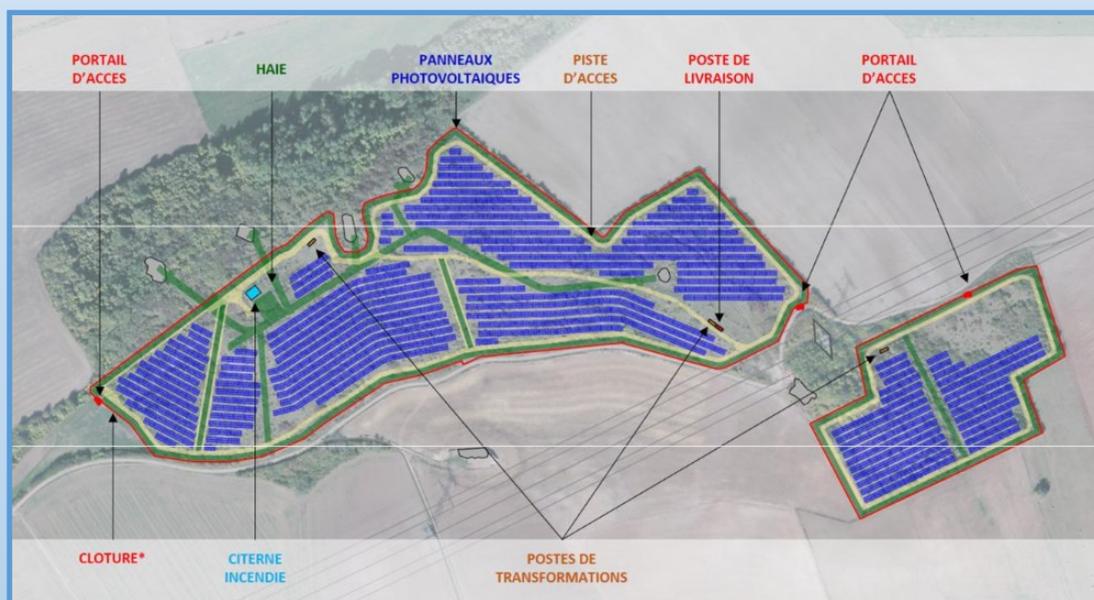
En **décembre 2020**, était signée la convention entre les communes d'Ottonville et Eblange et Energgreen Production. En projet, la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le site dit du « Bovenberg ». Le site, aujourd'hui une friche militaire, répondait et répond toujours parfaitement aux demandes faites par la loi d'accélération sur les énergies renouvelables. Quatre années et

demie plus tard, le projet suit son cours et est en bonne voie. Les avis favorables des communes d'Ottonville et d'Eblange, de la Préfecture de la Moselle (DDT) et de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestier (CDPENAF) sont des points forts et positifs.

Les permanences de l'enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire ont eu lieu en mairie d'Ottonville le **25 avril et le 12 mai 2025**, mais aussi en mairie d'Eblange les 14 et 29 avril. Elles ont été assurées par M. Christian Evesque, commissaire enquêteur. Peu de monde s'est déplacé, ce qui témoigne soit de l'indifférence, soit de l'approbation de la population locale face à ce projet. Seize observations ont été faites - dont une en double emploi-. La grande partie a été déposée par des associations éloignées géographiquement du site et de notre bassin de vie (Marne ou pays messin). Si vous êtes intéressés, le rapport définitif est disponible en mairie.

De quoi parle-t-on au juste ? Quelles sont les caractéristiques du projet ?

Le projet consisterait en l'installation d'une centrale solaire au sol de 8 hectares de panneaux sur une emprise cadastrale totale de 13 hectares. La puissance produite devrait être de 7.88 MWc ce qui équivaut à l'utilisation électrique d'environ **2000 foyers ou 4500 habitants**. Le parc solaire a été dessiné afin d'éviter au mieux les sites et zones à enjeu du Bovenberg : frange boisée au Nord, casemates de la ligne Maginot, pelouses naturelles patrimoniales etc...



Et la biodiversité (faune et flore) ?

Comme le démontre l'écologue qui a réalisé le dossier d'étude d'impact, les mesures proposées permettront la réouverture des habitats, l'entretien et le suivi biologique de ces enjeux majeurs. Le bilan de l'installation du projet sur le milieu, en termes d'impacts est positif suite à la mise en place des mesures compensatoires proposées.

Qu'en est-il du site historique ?

L'aménagement du site mettra en valeur son histoire et sa situation. Nous pouvons citer en exemple l'aménagement du chemin de randonnée. Le sentier sera prolongé jusqu'aux bunkers situés dans la zone de compensation (réouverture du milieu). Ce cheminement permettra ainsi d'avoir un accès à ces témoins du lourd passé historique de notre région mais également d'avoir une sensibilisation à la biodiversité, ce qui n'est pas le cas dans la situation actuelle. Le Bovenberg ne sera donc nullement privé de ses vestiges militaires, au contraire, le projet permettra l'accès à son sommet sans danger avec l'intégration d'une table d'orientation.

UN HÉLICOPTÈRE DANS LE CIEL D'OTTONVILLE

Le mercredi 9 juillet 2025, dans le ciel de notre village, un exceptionnel balai aérien a eu lieu. Un hélicoptère a en effet traversé une partie du village et les Ottonvillois, petits et grands, ont levé leurs yeux à la fois intrigués et émerveillés...

Dans plusieurs secteurs de la Moselle, de nombreuses zones blanches et grises persistent encore, privant ainsi leurs habitants d'un accès fiable au réseau mobile. Pour remédier à cette situation, la Préfecture de la Moselle a lancé, il y a plus de 3 années, un appel à candidature auprès des communes souhaitant sortir de cette impasse. Ottonville a été sélectionné et l'opérateur SFR s'est engagé à installer une antenne relais pour améliorer la couverture mobile locale et garantir ainsi à tous les habitants un accès de qualité aux services de télécommunication essentiels au quotidien.

Un hélicoptère ?!

Avant la fin de l'année, sur un point haut à Ricrange, une antenne relais devrait être mise en fonction. Mais avant de fixer une antenne, il faut bâtir son socle ! Pour apporter les 40m³ nécessaires à cette construction, la solution terrestre était difficile : la configuration du terrain -trop pentu- rendait la création d'un chemin trop onéreuse. C'est la voie aérienne qui a donc été choisie par SFR et voilà pourquoi un hélicoptère Écureuil -spécialement venu d'Albertville - a fendu les airs durant toute la matinée du mercredi. Dès 9h00 et jusqu'à 14h00, les rotations se sont succédé à un rythme soutenu. Point de départ : le terrain à côté de

l'aire de jeux d'Ottonville. Initialement prévue sur l'ancien terrain de football de Ricrange, la zone a été modifiée au dernier moment en raison des conditions météorologiques changeantes. Environ deux minutes étaient nécessaires pour que l'hélicoptère réceptionne le godet à béton, vole vers son point d'arrivée – en évitant les maisons de la rue de la Forêt et de la rue de Mazerolles – pour y déverser son



contenu et enfin revenir à son point de départ pour un nouveau chargement ! Pour arriver à une telle performance il a fallu une logistique à toute épreuve et un pilote hors-pair. Une partie du dispositif avait déjà été mise en place en amont : l'atelier communal a ainsi servi de lieu de stockage au kérosène nécessaire aux cinq heures de vol. Cinq camions toupie et demi ont été mis à contribution ainsi que deux équipes : l'une sur Ottonville pour assurer le chargement et l'autre sur Ricrange pour assurer la mise en œuvre du béton. D'ici quelques semaines, le 1^{er} aout normalement, l'hélicoptère refera son apparition dans les airs, pour cette fois, installer l'antenne.



Moins de 10 secondes pour décrocher et accrocher le godet spécial hélico et hop ! le pilote repart en direction de sa zone de dépôt où une équipe l'attend pour couler l'énorme socle ayant nécessité 40m³ de béton !



MOTS DES ASSOCIATIONS

LE CONSEIL DE FABRIQUE D'OTTONVILLE – RICRANGE

Pour le Conseil de Fabrique, l'achèvement de l'année scolaire coïncide avec une **FIN**...et aussi **UN DÉBUT** (tout dépend comment on envisage les choses !)

UNE FIN car...

- le 25 janvier dernier : **fête de St Paul**, patron de la paroisse.
Merci à Véronique Sonntag, *conteuse*, qui a su à cette occasion captiver l'attention des enfants avec ses récits. Chacun est entré dans l'église avec sa lanterne. La célébration s'est prolongée autour d'un vin chaud offert par le Conseil de Fabrique.
- le 2 février : **Fête de la lumière à Ricrange**. Laissons le soleil entrer dans nos vies !
- le 30 mars : **Marché équitable et solidaire** au profit des petits producteurs des pays en voie de développement, en partenariat avec « Artisans du monde ». 686 € c'est la somme totale des produits alimentaires vendus / 551 € c'est la somme versée à Artisans du monde / 135 € c'est le chèque versé *pour la construction d'une crèche au Cameroun* (Ristourne de 10% accordée par Artisans du monde + dons et arrondis). **Merci pour votre générosité**
Un oratoire dédié à **St Joseph** protecteur de la famille, des artisans et de l'église, permettait de se recueillir. Tous les Joseph ont pu être honorés.
- le 11 mai : **Concert mémorable** donné par le conservatoire de musique de Boulay au profit de l'église : les dons obtenus, 600 €, couvriront une partie des frais de réparation du toit du presbytère. **Merci encore**.



UN DÉBUT car...

- dimanche 31 août : **Célébration des récoltes**
(Pour info : *après 12 années passées dans l'archiprêtré, l'abbé Gérard Kaiser célébrera sa dernière messe le 07 septembre à Boulay pour rejoindre ensuite la communauté de Freistroff. Il a toute notre gratitude et nous lui souhaitons bon vent pour sa nouvelle mission.*)
10h : Tout le monde est attendu au jardin du presbytère :
les enfants pour un atelier- bougies, les adultes pour la bénédiction des bouquets, pâtisseries et pâtisseries pour déposer leur gâteau (concours de gâteaux de légumes locaux ouvert à tous), focus sur la biodiversité : animation autour de l'abeille, conférence- spectacle autour des guêpes.
- vendredi 21 novembre : **Opération Beaujolais nouveau**
- lundi 8 décembre : **Kappelfescht** : à la chapelle de Ricrange.

**Le Conseil de Fabrique vous souhaite un bel été paisible et ressourçant...
Et retrouvons nous tous le dimanche 31 août pour célébrer les récoltes !**



MJC : UN APPEL À L'AVENTURE ASSOCIATIVE !



En sommeil depuis deux ans, la MJC cherche un nouveau souffle... et peut-être **vous** ! Si vous avez le goût de l'aventure et des projets un peu fous, si vous aimez les hasards et les imprévus propres à la vie associative, alors vous êtes la personne idéale. Rien n'est écrit d'avance : ça marchera... ou pas ! Mais c'est justement ce qui rend l'expérience si vivante. Rejoignez l'aventure ! Contactez la mairie ou directement M. Damien Kremer, habitant rue de Mazerolles, si vous vous sentez prêts.



Chers parents, chers habitants,

Grâce à votre mobilisation et à votre générosité lors des différentes manifestations de l'année scolaire 2024-2025 Comme Halloween, Saint-Nicolas, la vente des galettes des rois, La chasse aux œufs à Pâques, ainsi que le spectacle des enfants nous avons pu créer de jolis souvenirs pour nos enfants.

Votre soutien a permis :

l'achat des chocolats pour la chasse aux œufs de Pâques,
le financement des goûters du périscolaire,
et de donner une participation financière pour la sortie à Metz
pour les enfants scolarisés à Ottonville
et l'achat d'un jolie cadeau pour remercier les maîtresses et fatima.

Un grand merci à tous !

Merci tout particulièrement aux enseignantes, à Fatima,
aux membres de l'association, à Monsieur le Maire et à ses élus.
Votre soutien fait vraiment la différence !

Les enfants des dirigeants actuels de l'association passant en 6e,
une nouvelle équipe doit se former pour continuer cette belle dynamique.

Pour la rentrée de septembre, nous recherchons :

un(e) président(e),
un(e) secrétaire,
un(e) trésorier(ère).

Si vous avez un peu de temps, l'envie de vous impliquer pour les enfants,
et de rejoindre une équipe sympa,
n'hésitez pas à nous contacter au 06 67 59 87 74.

**Bonnes vacances à tous,
et à bientôt !**

Karine Mehl pour l'APEOR



STATIONNEMENT GÊNANT



Virages, carrefours et stationnements ne font pas bon ménage. Le Code de la route, article R417-9 précise que « tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages (...). Les automobilistes habitant notre commune - tout comme leurs invités - sont donc priés de **ne plus se garer avant ou après un virage ou un carrefour**, ce qui se voit encore trop souvent à Ottonville. Merci.

SENIORS, À VOS AGENDAS !

Après le succès de l'édition 2024 animée par la troupe Talents Aiguilles, nous avons le plaisir de vous convier toutes et tous au prochain repas des anciens qui se tiendra le **dimanche 5 octobre 2025**. Soyez prêts pour une nouvelle surprise !

ÉLECTIONS

Chers citoyens, l'année prochaine en **mars**, notre démocratie locale sera à l'honneur avec les élections municipales. Ce sera l'occasion parfaite de faire entendre votre voix et de participer à l'avenir de notre commune. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, ne laissez pas passer cette chance ! Chaque vote compte. Rdv sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

BOITE AUX LETTRES



Depuis 1979, une loi oblige les habitants, propriétaires ou locataires, de faire figurer **NOMS, Prénoms ET numéro du domicile sur leur boîte aux lettres**. Régulièrement les services de La Poste rencontrent des difficultés pour délivrer leurs courriers. Livreurs et personnel communal rencontrent les mêmes difficultés. Qui habite où ? Autre rappel qui peut sembler futile mais qui est bien utile : consulter et vider sa boîte aux lettres régulièrement est indispensable !

CIMETIÈRE & TARIFS DES CONCESSIONS

Le cimetière communal d'Ottonville se trouve au cœur du village, autour de l'église Saint-Paul. Trois types de sépultures y sont possibles :

- **caveau** traditionnel (caveau simple 1x2m ou double 2x2m)
- **columbarium**, monument cinéraire public et collectif pour recueillir une urne
- **cavurne**, caveau destiné à recueillir les urnes cinéraires des personnes d'une même famille (1x1m)

Le prix des concessions, pour une durée de **30 années**, est de :

- 150€ pour un caveau simple
- 300€ pour un caveau double
- 1000€ pour une case du columbarium
- 100€ pour une cavurne

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en mairie.

SALLE DES FÊTES

Elle porte bien son nom : on y fait la fête en famille ou entre amis. Mais pas n'importe comment et n'importe où ! On peut faire la fête sans déranger le voisinage... Si, si c'est possible. Du fait de plaintes répétées de riverains, une nouvelle mesure a été prise : chaque locataire de la salle devra **impérativement** donner son numéro de téléphone à M. le Maire ou à l'un de ses adjoints. En cas de non respect des consignes ou de débordements (musique trop forte, cris, beuveries dans la rue...), le déplacement d'une de ces personnes entrainera automatiquement des **sanctions**. Le prix du calme et du respect.



VENTE DES BOIS PRÉCIEUX

La ban d'Ottonville possède une richesse : sa forêt. **328 hectares** sont gérés par l'ONF. Chênes sessiles, hêtres et chênes pédonculés sont les essences principales qui s'y trouvent de façon naturelle. Parfois, quelques arbres ont des qualités (diamètre, rectitude du tronc, faible nodosité) qui en font alors des « bois précieux » et ces derniers vont avoir une grande valeur commerciale du fait justement de leurs qualités et de leur rareté. Le 19 février dernier, 20 lots ont été mis en vente et ont rapporté à la commune la somme 54 240€.



Ci-dessous : Un séquoia si imposant qu'il n'a pas trouvé preneur !



Des grumes alignées attendent d'être achetées au meilleur prix. La qualité se paie !

LOTISSEMENT DU HUELSENKLOPP

La municipalité en place nourrit, depuis 2020, une véritable ambition : assurer la pérennité du village, stabiliser sa population et, idéalement, l'accroître en accueillant de nouveaux habitants. Pour cela, elle a accepté la création de deux nouveaux lotissements sur Ricrange.

Si les choses avancent comme prévu - plusieurs parcelles ayant déjà trouvé acquéreurs -, les premiers travaux de la seconde tranche du lotissement devraient débuter d'ici la fin de l'année. Misons sur le fait que plusieurs enfants en âge d'être scolarisés dans notre école agrandiront notre population afin de garantir, pour quelques années encore, la pérennité de notre établissement scolaire. Il reste quelques parcelles encore disponibles, si vous connaissez des personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain, contactez la mairie !



DÉCLARATION DE DOMICILE

Contrairement à la majorité des États européens, la France ne prévoit pas d'obligation de déclaration domiciliaire pour un administré qui emménage dans une commune. Cela signifie que rien n'oblige les nouveaux habitants à se déclarer en mairie... Néanmoins, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères étant assujettie au nombre de personnes habitant effectivement dans chaque domicile, il vous est vivement « recommandé » de faire des déclarations non frauduleuses. Trop souvent, on déclare moins de personnes qu'il ne faudrait... Sachez que toute infraction relevée par un membre du Conseil municipal, sera transmise au service concerné et que votre redevance sera alors ajustée à sa vraie hauteur.

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Vendredi 4 juillet 2025, l'APEOR a tenu à remercier les enseignantes et Fatima pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année. Un joli bouquet de fleurs leur a été offert. L'occasion aussi de dire au revoir à Madame Betti qui a assuré son rôle de remplaçante avec brio. C'est Madame Seva, qui a déjà enseigné à Ottonville il y a une dizaine d'années, qui reprendra les rênes de la classe des grands à la rentrée prochaine. Madame Newel restera fidèle à son poste et assurera toujours le rôle de directrice.

Mmes Newel, Abbad et Betti



PERMIS DE CONSTRUIRE & DÉCLARATION PRÉALABLE

Quels sont leurs domaines d'application ?

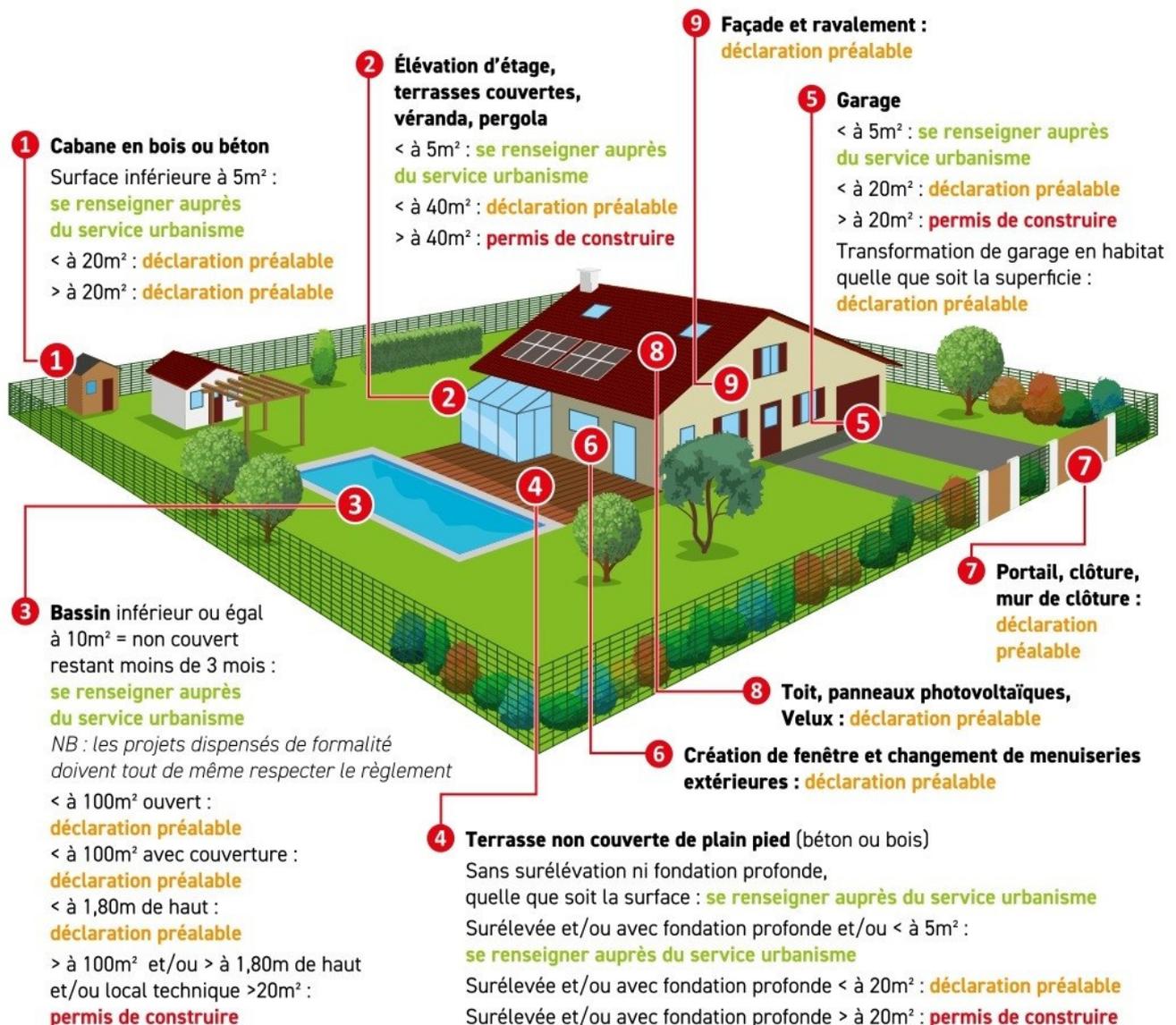
Il peut être difficile de s'y retrouver et d'en comprendre les différences. La déclaration préalable de travaux et le permis de construire sont deux types d'autorisation d'urbanisme, au même titre que le permis d'aménager ou le permis de démolir. Ce sont des **démarches souvent obligatoires** avant d'entamer des travaux. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'en déposant vos dossiers, le service urbanisme de notre intercommunalité aura la possibilité de vérifier si votre projet respecte bien le plan local d'urbanisme intercommunal.

La **déclaration préalable** concerne les travaux de faible envergure. Elle porte sur les projets qui n'entrent pas dans le champ d'application du permis de construire. Il peut s'agir de la création de surfaces (véranda, abri de jardin ou garage d'une surface au sol comprise entre 5 et 20m²), d'aménagements intérieurs et/ou extérieurs (comme le changement de porte ou de fenêtres, l'installation d'une marquise, l'installation de panneaux solaires ou encore l'installation d'une piscine...)

Le **permis de construire** quant à lui concerne les projets de moyenne à grande envergure. Il s'agit des travaux suivants : construction d'un bâtiment neuf de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, construction d'une piscine de plus de 100 m², changement de destination avec modification des structures porteuses ou de l'aspect extérieur du local etc...

Pour éviter tout problème, avant tous les travaux, consultez le PLUI ou adressez vos questions au service d'urbanisme de Boulay, seule compétence en capacité de répondre à toutes vos questions. L'Etat se dote de nouveaux moyens de contrôle (drones, photos «Google Street»...) et toutes les infractions seront lourdement sanctionnées.

Pour déposer et suivre en ligne vos autorisations d'urbanisme, utilisez le site : www.geopermis.fr



CHALEUR & EAU : UN COMBO PERDANT

Vous l'avez remarqué : les chaleurs précoces sont de plus en plus présentes. Et, depuis l'été 2003, les épisodes de canicule se répètent à un rythme plus rapide et rapproché. Si l'organisme humain est touché par ces conditions qui peuvent devenir dangereuses pour les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes et les jeunes enfants, notre nature l'est aussi. Les nappes phréatiques mosellanes sont régulièrement en souffrance. Le 24 juin dernier, M. Pascal Bolot, Préfet de la Moselle, a décidé **de placer l'ensemble du département en situation de vigilance sécheresse**. Il appelle l'ensemble des usagers, agriculteurs et particuliers à faire preuve de sobriété dans leurs prélèvements et leurs consommations en eau. L'eau est aujourd'hui une ressource précieuse et périssable que l'on doit tous préserver.

Recommandations pour les particuliers :

- Préférer les douches aux bains (un bain consomme 5 fois plus d'eau) et ne pas laisser couler l'eau pendant la toilette ;
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes et le potager ;
- Utiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes ;
- Arroser en dehors des périodes chaudes (de préférence tard le soir) pour éviter les pertes par évaporation ;
- Pailler les plantes et les légumes : le paillis protège des fortes chaleurs et préserve l'humidité des sols ;
- Planter des plantes peu gourmandes en eau ;
- Ne faire fonctionner son lave-linge et son lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins et privilégier les programmes « éco » ;
- Réparer rapidement les éventuelles fuites d'eau et installer des mousseurs d'eau sur les robinets.

Pour suivre l'évolution de la situation, rendez vous sur le site vigieau.gouv.fr :

Situation pour l'eau du robinet

Raccourcis :

- Métropole
- La Réunion
- Guadeloupe
- Martinique
- Mayotte
- Guyane

Choisissez votre profil de consommateur d'eau *

Un particulier

Choisissez le type d'eau que vous consommez *

Du robinet

Cliquez sur la carte pour indiquer où se situe votre adresse

Entrez votre adresse complète *

Ex: 20 avenue de Ségur, 75007, Paris

Ottonville, 57

Je consulte les restrictions

Pourquoi cette décision ?

Malgré une année 2024 exceptionnellement pluvieuse, les précipitations ont fortement diminué depuis septembre et l'hiver 2024-2025 a été marqué par un **déficit pluviométrique**. Ce manque de pluie n'a pas permis **une recharge suffisante des nappes phréatiques**. Différents niveaux existent - vigilance, alerte, alerte renforcée et crise -. Attention ! Des contrôles seront effectués par l'office français de la biodiversité et les services de l'État. Les contrevenants s'exposent à des amendes (1 500 euros, 3 000 euros pour les récidivistes).

Pour vous informer sur l'état des nappes phréatiques, c'est le site info-secheresse.fr/nappes-phreatiques/france/moselle-57 qu'il faut consulter.

Sources : www.moselle.gouv.fr



RÉSUMÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX de JANVIER à JUILLET 2025

(l'intégralité des contenus est disponible sur le site internet www.ottonville.fr)

CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2025

Point 1 : Compte de Gestion 2024

Le pointage des comptes individuels n'a fait état d'aucune différence. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne quitus à Madame DE SANTIS, cheffe du Service de Gestion Comptable de Saint-Avold, pour leur compte de gestion 2024.

Point 2 : Compte Administratif 2024

Le compte administratif 2024 qui s'énonce comme suit :

Fonctionnement :	Investissement :
Dépenses : 324 137,85€	Dépenses : 179 460,26€
Recettes : 376 002,01€	Recettes : 104 332,80€
Report 2023 + 278 325,74€	Report 2023 : + 92 071,42€
Résultat excédentaire 2024 + 330 189,90€	Résultat excédentaire 2024 + 16 943,96€
	Solde des RAR : 0,00€
	Besoin de financement : 0,00€
	Pour info Excédent total : + 347 133,86€

Le Maire ayant quitté la salle et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, arrête et approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Point 3 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2024 : 257 000€ (Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »). Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 64 250€ (< 25% x 257 000€.) Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes : Opération 71 (FORET COMMUNALE), compte 212 pour 11 000€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de M. le maire/

Point 4 : Suppression et création d'emploi

Le Maire propose à l'assemblée la suppression de l'emploi de Rédacteur Principal 2ème classe à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires au service Administratif et la création d'un emploi de Rédacteur Principal 1ère classe à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires relevant de la catégorie B au service administratif à compter du 1er avril 2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire.

Point 5 : Approbation du rapport annuel du service d'eau potable 2023

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport du service eau potable 2023 du Syndicat Mixte des Eaux de Boulay.

CONSEIL MUNICIPAL du 7 avril 2025

Point 1 : Vote du taux des impôts directs locaux

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,44 %
- taxe d'habitation : 9,80 %

Point 2 : Subventions

Monsieur le Maire fait part des demandes des différents organismes pour une aide financière. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal définit les subventions comme ci-dessous : « Une rose, un espoir » contre le cancer 600€ ; Union des Invalides et Anciens Combattants 150€ ; AFPR 150€ ; Prévention routière 50€ ; APEOR 1000€ (sous certaines conditions)

Point 3 : Subvention voyage scolaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un voyage scolaire est organisé par le collège Victor DEMANGE. Certains élèves sont domiciliés à Ottonville et leurs parents ont sollicité une aide avant le voyage mentionné. Le coût est de 473€ par enfant. Le conseil, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 70€ par enfant participant à ce voyage.

Point 4 : Budget Primitif 2025

Monsieur le maire présente le budget primitif 2025. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025 qui se définit comme suit :

Fonctionnement : - Dépenses et Recettes 717 443,22 €

Investissement : - Dépenses : 168 000,00€

- Recettes : 324 149,27 €

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 5 : Travaux forestiers

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des travaux forestiers devant être réalisés comme la replantation des arbres qui n'ont pas repris dans les parcelles 4 et 34 du plan de relance. Il présente au Conseil le devis DELTA FOREST d'un montant de 7 684,39€ TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces futurs travaux.

Questions diverses :

- L'enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les territoires des communes d'Eblange et d'Ottonville aura lieu du 14/04/2025 au 16/05/2025 inclus. Le commissaire sera présent en Mairie d'Ottonville : vendredi 25 avril et le lundi 12 mai de 15h à 17h.

CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2025

Point 1 : Remboursement anticipé de l'emprunt

La commune d'Ottonville a contracté un prêt auprès de la CFCM STRASBOURG en 2005, d'un montant initial de 150 000€. Ce prêt, identifié sous le numéro 10278 00160 00060620203, a permis de financer divers travaux de voirie. Après en avoir délibéré, le conseil accepte de procéder au remboursement anticipé de ce prêt. Ce remboursement anticipé, d'un montant de 64 264,34€, sera effectué sans indemnités au 30 septembre 2025.

Point 2 et Point 3: adhésion à Moselle Fibre et à sa centrale d'achat

Moselle Fibre offre la possibilité, pour un forfait de 125€/an, d'adhérer à son syndicat mixte et à sa centrale d'achat. Le conseil approuve à l'unanimité la proposition.

Point 4 : Convention de servitude ENEDIS

Après délibération, le conseil autorise le Maire d'Ottonville, à signer la convention de servitudes CS06-V08 2022 avec la société Enedis afin d'établir une ligne électrique souterraine sur la parcelle cadastrée section 11, numéro 0087, située au lieu-dit «Die Wingerten ».

Point 5 : Travaux forestiers

Ce point est reporté, les devis n'ayant pas tous été réceptionnés

Point 6 : Tarif Salle des fêtes

Afin de répondre à une demande croissante et de diversifier les options de location, il est proposé d'ajouter un nouveau tarif pour la location de la salle des fêtes pour une demi-journée en semaine. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'ajouter un tarif pour la location de la salle des fêtes pour une demi-journée en semaine, au prix de 40€ pour 4h et d'ajouter un tarif de location réservé aux habitants d'Ottonville pour les tables de brasserie + 2 bancs au prix de 10€/week-end et pour les tables de la salle + 8 chaises au prix de 15€/week-end.

Point 7 : Inauguration de l'espace sportif

La commune d'Ottonville, soucieuse de promouvoir le bien-être et la santé de ses habitants, a décidé de créer un espace sportif de plein air. Cet espace, baptisé "espace sportif et de santé Clément TRITZ", rend hommage à l'ancien maire d'Ottonville, Clément TRITZ, qui a dirigé la commune de 1983 à 1995 et a toujours œuvré pour le développement sportif et la qualité de vie des Ottonvillois. L'inauguration de cet espace est prévue pour le 22 juin 2025.



« DE WESCH » ou la tradition du bouquet de l'Assomption

Cette tradition ignorée de nos jeunes générations est encore bien présente dans la mémoire de leurs aînés.

Jadis, chaque famille confectionnait son bouquet, composé de plantes médicinales du jardin ou cueillies au bord des chemins.

Les plus fréquentes : fenouil, mélisse, menthe, sauge, camomille, estragon, sans oublier une tradition : des épis de blé et trois oignons.

Le jour de l'Assomption, « De Wesch » était bénie par le prêtre puis accrochée dans la maison ou dans l'étable jusqu'au 15 août suivant. Elle était sensée protéger de la foudre, de l'incendie, des maladies et du mauvais sort. Pour favoriser une bonne récolte, on y ajoutait quelques graines de céréales.

Chacun peut s'en inspirer et ramener son bouquet pour qu'il soit béni à la fête des récoltes le 31 août prochain, puis le suspendre chez soi jusqu'à l'année suivante.



En photo : « De Wesch » accrochée à la porte d'une étable

LE PARLER D'AUTREFOIS : LE LOTHRINGER PLATT

Dans notre région, au détour d'une conversation avec des anciens, les jeunes personnes, nées à la toute fin du XX^e ou au début du XXI^e siècles, peuvent être déstabilisées par des mots aux consonances germaniques qu'elles ne maîtrisent que peu voire pas du tout. Est évoqué ici le francique mosellan, aussi appelé « Lothringer Platt » ou « Platt », langue vernaculaire usitée depuis au moins le IX^e siècle et qui a été la langue maternelle de plusieurs générations de Mosellans.

Source : carte Wikipedia.fr

De multiples variantes

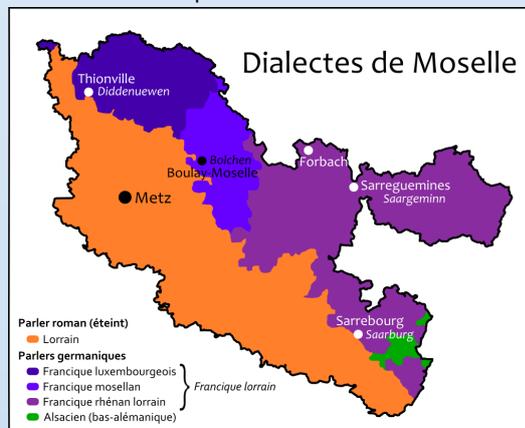
Tous les Mosellans ne parlaient pas le même dialecte (Cf : carte ci-contre) et de plus, chaque village ou presque avait ses propres prononciations et variantes. Pourtant tout le monde pouvait se comprendre sans trop de difficulté. Un peu comme les Marseillais d'aujourd'hui, à l'accent chantant, vont comprendre les Suisses francophones à l'accent plus traînant !

Désuétude...

Malheureusement, après des centaines d'années d'existence, la langue de nos aïeux -exclusivement orale- est tombée en désuétude après 1945, date à partir de laquelle elle a été combattue avec acharnement puisque jugée, par la France sortie victorieuse de la seconde guerre mondiale, trop proche de la langue allemande des envahisseurs nazis... Pourtant, le Platt ne découle pas du « Hoch Deutsch », bien au contraire ! L'allemand n'étant apparu, tel qu'on le connaît aujourd'hui, qu'à partir du XVI^e siècle...

Ottonville fait incontestablement partie de ces villages de tradition francique. L'article précédent « De Wesch », amicalement partagé par Madame Becker Martine, parle ainsi du bouquet confectionné autrefois à l'occasion de l'Assomption : le **Wirzwisch**, abrégé en « Wesch » dont la traduction pourrait être le bouquet de condiments ou d'épices. Un exemple parmi tant d'autres de l'omniprésence du Platt utilisé, il y a encore une quarantaine d'années, pour désigner des fêtes, les objets et utilisé quotidiennement pour communiquer... Les plus anciens savent encore ce qu'est la « Hexenaat » qui se déroulait dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai et qui était l'occasion de faire quelques farces bien senties à ses voisins ! Parfois, heureusement, des mots issus du dialecte ancien persistent dans le langage quotidien. Même les plus jeunes utilisent encore l'expression « ça schpritz » pour dire « cela éclabousse », parlent d'un « schlouck » pour une gorgée, des « schlapp » pour les pantoufles ou ont le « schnouel » au nez pour la morve !!! Ces quelques mots témoignent de l'importance passée du dialecte local. Et que dire du fameux « Oyéee » ou du « Oh leck ! » lorsque nous nous exclamons !? Il y a aussi ces expressions typiquement mosellanes qui sont directement traduites du Platt : « entre midi » venant de l'expression « zwechen mettach », ou « ça tire » pour parler d'un courant d'air, venant quant à elle du fameux « es zeht ». Je terminerai sur ces mots que ma mamie adorée me disait : « Bis bald und scheck dich ! ». CZ

À bientôt chers Ottonvillois et Ricrangeois et comportez-vous bien cet été !



Bouclage : 9 juillet 2025 Impression : 10 juillet 2025

Les Échos d'Ottonville - Ricrange n° 36- janvier à juillet 2025

Édité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tél. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Carine Zannier - Journalistes : Martine Becker - Karine Mehl - Carine Zannier.

Crédits photo : Martine Becker - Michel Isler - Mireille Lenhard - Fabienne Tutin - Carine Zannier.

Conception, maquette, impression : Mairie.

Tirage à 210 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique

